



Nouvelles d'Altviller

Juin 2020 N°54

Édito

Les photos contenant des personnes sans le masque et sans distanciation ont été prises hors période de confinement



Dans un contexte très particulier dû à la Covid-19, le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé le 15 mars. La participation, moins importante qu'en 2014, était de 52,33 % pour une moyenne de 35,23 % en Moselle. Vous vous êtes exprimés à 96,30 % pour l'ensemble des conseillers. Un grand merci à vous pour la confiance que vous nous accordez pour un 3^{ème} mandat. Nous continuerons à œuvrer pour le bien de notre village. Une grande attention sera réservée aux futurs projets et dans la limite des disponibilités financières. C'est d'ailleurs une première décision qui a été prise lors du conseil d'installation. En effet, la loi Proximité et Engagement a revalorisé les indemnités du maire et des adjoints. Sur demande du maire et des adjoints, un taux inférieur a été voté. Une économie de 48 540, 00 € sur l'ensemble du mandat sera réalisée et servira à financer une partie de nos projets.

Nous ne sommes pas encore à l'abri de cette pandémie alors continuons à respecter les gestes barrières, port du masque dans les lieux publics. Soyez vigilants, protégez vous.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Jean-Jacques BALLEVRE

Sommaire

Édito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune	p 3
La vie au village	p 8
A l'école	p 9
La vie associative	p 11
Informations pratiques	p 12

Les réunions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 17 février 2020

- 1.Compte Administratif 2019
- 2.Compte de Gestion 2019
- 3.Demande de subvention ES Lixing / Laning 95
- 4.Vente de terrain parcelle 226 section 6
- 5.Concession de service pour la distribution de gaz naturel (Document du 30 janvier)



Conseil Municipal du 23 mai 2020 - Installation du conseil municipal

Jean-Jacques Ballèvre	maire
Claude Deru	1 ^{er} adjoint
André Clamme	2 ^{ème} adjoint
Joëlle Talaga	3 ^{ème} adjointe
Fernand Biegel	conseiller
Michel Gérard	conseiller
Frédéric Hector	conseiller
Jean-Pierre Montalbano	conseiller

Serge Muller	conseiller
Pascal Pennerad	conseiller
Anne Picq	conseillère
Delphine Senser	conseillère
Barbara Szablewski	conseillère
Denise Weber	conseillère
Angèle Weinacker	conseillère

Les élus issus des dernières élections municipales du 1er tour le 15 mars se sont retrouvés au complet et à huis clos, samedi à 15h dans la salle du foyer communal pour l'installation du nouveau Conseil Municipal. Les mesures sanitaires ont été appliquées, avec un élu par table et port du masque. L'ambiance était un peu étrange et insolite. Le maire, Jean-Jacques Ballèvre, les adjoints Claude Deru, André Clamme et Joëlle Talaga, ont été réélus, à bulletin secret, à l'unanimité. Le maire a fait lecture de la charte de l'élu local. Les délégations accordées au maire ainsi que les indemnités au maire et aux adjoints ont été votées à l'unanimité.

La représentation au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et des différents syndicats (SIA3V, SIEB, SI2E) a été reconduite à l'identique du mandat précédent.



Conseil Municipal du 29 juin 2020

- 1.Adoption du Procès-Verbal de la séance précédente
- 2.Secrétaire de séance
- 3.Vote des taux des bases locales
- 4.Affectation des résultats 2019 au budget 2020
- 5.Subventions aux associations - Demande de subvention vélo électrique
- 6.Frais de représentation du Maire
- 7.Travaux sylvicoles
- 8.Recrutements d'agents pour accroissement temporaire d'activité ou saisonnier d'activité
- 9.Commissions Communales des impôts
- 10.Commissions Municipales – Élections des délégués
- 11.Commissions Extérieures – Élections des délégués
- 12.Règlement intérieur : questions orales et écrites
- 13.Droit de préemption parcelles zone humide et demande de subvention
- 14.Fleurissement des tombes – Maisons fleuries 2020
- 15.Vote du Budget 2020



Le compte rendu de chaque réunion du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet

d'Altviller : <http://www.mairie-altviller.fr/> rubrique Mairie/Séances du Conseil

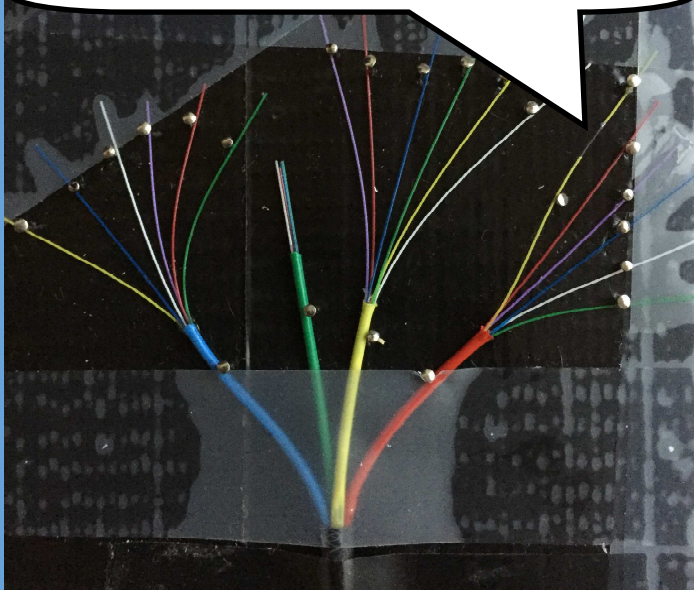
Les travaux dans la commune

La fibre optique

La fibre arrive.

Malgré le confinement, le déploiement de la fibre progresse. Après avoir déroulé des centaines de mètres de fibre dans les gaines prévues, le raccordement au PBO (Point de Branchement Optique) est en cours. La mise en service pour les particuliers est prévue pour le premier trimestre 2021.

Gaine optique de 125 microns qui entoure l'âme de la fibre de 10 microns



Câble principal avec deux paires de câbles secondaires. Dans chaque câble secondaire il y a six fibres optiques gainées de couleurs différentes.



Réunion publique d'information le 6 février 2020

Plantation d'une haie vive

Des plantations pour l'Espace Naturel Sensible (février 2020)

Profitant d'un temps clément, Claude Deru, 1^{er} adjoint, et Thierry Bousser, agent technique, ont planté une quarantaine d'arbustes le long du chemin qui relie Altwiller à Lachambre. Le "Weiherweg" est régulièrement emprunté par les promeneurs et fait partie de la boucle de la "Pierre tournante" balisée par le Club Vosgien. Cette portion du circuit permet de découvrir la zone naturelle qui héberge une grande diversité d'oiseaux, d'insectes et de fleurs qu'il convient de protéger.



Covid-19

La commune apporte son soutien à l'ESAT Le Village

La section Microtel d'Altviller est dirigée par des bénévoles, parmi eux deux conseillers municipaux d'Altviller, Messieurs Fernand Biegel et Jean-Pierre Montalbano. Le club a fait l'acquisition d'une imprimante 3D en 2019. La Commune a demandé de lancer la fabrication de visières de protection. La production est de 8 supports de visières par jour. Une première série a été remise à Monsieur Nicolas Kufer, directeur, pour le personnel de l'ESAT "Le Village" afin de pouvoir se protéger lors du contact avec les personnes venant récupérer les commandes. Une très belle initiative, appréciée par le responsable de l'ESAT.

180 visières ont été fabriquées. 142 visières ont été distribuées (personnel communal, enseignantes du RPI Altviller-Lachambre, personnel soignant, Esat le Village, crèche, MAM, particuliers).

Un stock est disponible en mairie pour les personnes souhaitant en disposer.



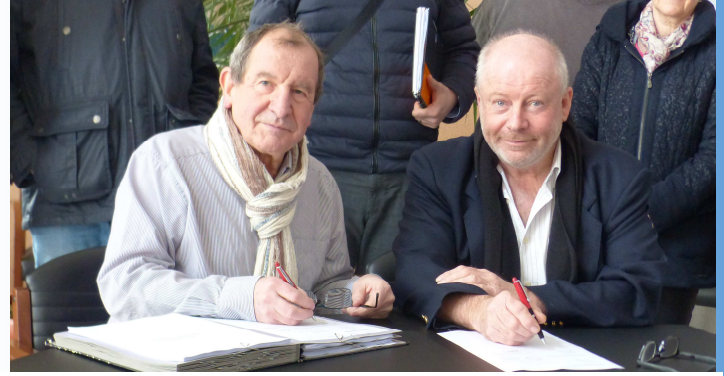
Un drive à l'ESAT "Le Village"

Depuis le début du confinement, l'ESAT "Le Village" d'Altviller s'est adapté à la situation. Impossible d'ouvrir les serres au public, une seule solution, organiser un "drive" ! Toute l'équipe a retroussé ses manches pour mettre ce système en place. Huit cents commandes ont ainsi été réalisées dont une centaine de livraisons à domicile. Didier Engelvin, adjoint technique, se charge de diriger les opérations. Avec un effectif réduit basé sur le volontariat, les 6 travailleurs et 5 encadrants se sont occupés de la préparation et du chargement des commandes. Un circuit fléché a été instauré, permettant aux véhicules d'être chargés sans contact entre le public et le personnel. Le paiement s'est effectué uniquement par chèque ou par carte.

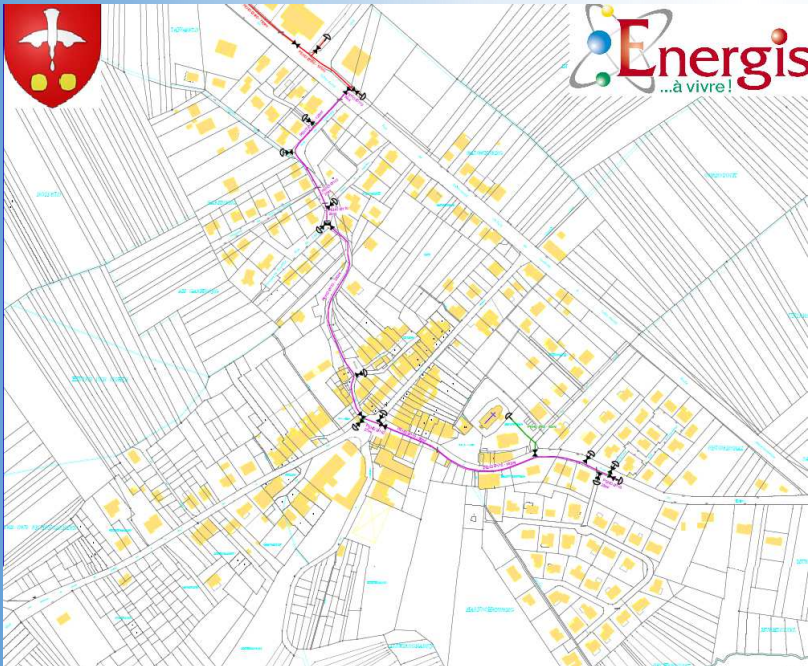
Les serres de l'ESAT "Le Village" sont réouvertes au public depuis le 15 juin tout en respectant les règles sanitaires. (information parue sur PanneauPocket le 10 juin)



Le réseau gaz



Signature de la délégation de service public le 12 mars 2020 en présence de M. Jacques Pierrard directeur d'Energis



Déploiement du réseau de distribution de gaz naturel. La régie municipale Energis de Saint-Avold a été retenue par le conseil municipal pour la gestion en délégation de service public du gaz naturel sur la commune. La réunion publique d'information était initialement prévue en avril mais les événements récents ne nous ont pas permis de l'organiser. Un courrier vous parviendra en expliquant l'offre commerciale. Les travaux de l'artère principale de ce réseau (voir plan) seront entrepris à partir du 6 juillet.

Le mouton de la cloche

Des travaux de remise en état sont rendus nécessaires à la suite de l'usure du supportage de la cloche baptisée « Marie », d'un poids de 400 kg, sonnante le « la », fournie par la Fonderie Causard de Colmar et bénite le 20 novembre 1955.

La prestation a été réalisée par l'entreprise Bodet de Saint-Nicolas de Port pour un montant de 3 324,36 € T.T.C. Le mouton et les brides d'attache ont été remplacés.

A gauche la cloche baptisée « Marie »



Incivilités

Cuve à fioul en dépôt sauvage

Changer de mode de chauffage par souci d'écologie et découper sa vieille cuve de fuel pour la déposer en lisière de forêt à Altviller, voilà sans doute une personne qui n'a pas tout compris à la pollution ! Les déchetteries en partie fermées n'excusent pas tout !



Décharge RD22 durant le week-end des 30 et 31 mai

Des parpaings, des morceaux de béton, des tuyaux de PVC, des fenêtres, appareils électroménagers hors service et des gravats divers sur le bord de la route RD22. Les décharges sauvages sont devenues un paysage habituel. Un véritable fléau dû à la cupidité de certains particuliers ou entrepreneurs. Il n'y a pas de mots pour définir ce genre d'individu. Aucun respect, aucun civisme, honte à eux. Une enquête est en cours.



PanneauPocket

La commune d'Altviller a mis en place depuis novembre 2019 une application destinée à informer les habitants. Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable ! Les informations et les alertes de la commune sont toujours accessibles. Qu'il soit habitant permanent ou de passage, l'utilisateur de PanneauPocket ne communique ni son numéro de téléphone ni son adresse-mail pour être informé.

Les utilisateurs de PanneauPocket ont la possibilité de désigner un ou plusieurs "favoris" sur l'application en cliquant sur le cœur situé à droite du nom de la commune. La commune choisie se positionnera alors en haut de la liste dans l'onglet "Mes favoris" et une notification sera envoyée automatiquement à chaque nouvelle publication de la Mairie. Grâce à un signal lumineux et/ou sonore, l'ensemble des utilisateurs est donc prévenu de chaque nouvel événement en temps réel.



La commune d'Altviller soucieuse de la bonne communication dispose des moyens d'informations suivants :

Le site internet - <http://www.mairie-altviller.fr/>

Le bulletin semestriel

Les articles dans le RL

L'application PanneauPocket depuis novembre 2019
(à télécharger dans Play Store ou Apple Store)

La distribution de flash dans les boîtes aux lettres

Le mode de communication numérique sera privilégié.



Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



Des baguettes 24h/24

Un nouveau distributeur de baguettes a été installé à l'ancienne boulangerie, mise à disposition par Michel Gérard. C'est le concepteur de ces machines, Jean-Louis Hescht, de la boulangerie "Boulenge d'Antan" de Hombourg-Haut, qui a installé l'appareil et qui fournit les baguettes. Le stock de 180 baguettes est complété régulièrement. La machine permet de produire environ 60 baguettes par heure et la nouveauté de ce distributeur permet le paiement par carte "sans contact". Un service apprécié par les habitants du secteur et les personnes de passage.

Sur la photo

Le maire Jean-Jacques Ballèvre (à gauche) avec Michel Gérard (au centre) et Jean-Louis Echt de la "Boulenge d'Antan" de Hombourg Haut.



Distribution de masques

Dans le cadre du déconfinement, la commune a commandé des masques "grand-public". Les 2 100 masques de l'entreprise DODO et les 2 000 masques de la SAS Résilience sont réutilisables. Les 3 000 masques chirurgicaux sont à usage unique. Le montant total de l'opération s'élève à 15 718,80 € TTC. L'État entend contribuer à l'effort des collectivités territoriales en prenant en charge 50 % du coût des masques achetés entre le 13 avril et le 1er juin 2020, dans la limite d'un prix de référence. Ce remboursement sera de 4 100,00 € pour la commune. La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a mis à disposition des habitants 1 200 masques réutilisables et 1 200 masques chirurgicaux à usage unique. Les distributions des masques ont été effectuées par les conseillers municipaux.



La vie au village

Les sapeurs-pompiers



Changement de chef d'unité opérationnelle de Lachambre-Altwiller

Après 30 années de service, le chef d'unité opérationnelle, le Lieutenant Jean-François HAMANN, a décidé de mettre un terme à sa carrière de sapeur-pompier volontaire.

Une passation de commandement officielle est programmée courant septembre, si la situation sanitaire le permet. Le Lieutenant Jean-François HAMANN est remplacé à partir du 1er juin 2020 par le sergent-chef Frédéric WEYRATH, qui a pris la fonction de chef d'unité opérationnelle de Lachambre-Altwiller.

Nous souhaitons à Jean-François une belle retraite "pompiers" et le remercions pour son investissement tout au long de ces années au sein des sapeurs-pompiers de la Moselle, et plus particulièrement au service des citoyens de nos communes.

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous voulez donner un peu de vous et rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant l'une des personnes ci-après :

Chef d'unité, sergent-chef Frédéric WEYRATH

06 27 67 63 26

Adjoint au chef d'unité, caporal-chef Lionel JACOB

07 67 78 45 26

Le repas des aînés



Cette année les retrouvailles pour le repas des aînés se sont déroulées au foyer de Lachambre. Ils étaient plus d'une centaine à avoir répondu à l'invitation du maire d'Altviller, Jean-Jacques Ballèvre et du maire de Lachambre, Aloyse Laurent. C'est toujours un moment convivial pour les aînés des deux villages. Après les mots de bienvenue, un excellent repas a été servi. Les plus anciens de l'assemblée ont été honorés :

M^{me} Marie-Thérèse Bour et M. Laurent Bousch pour Lachambre ; M^{me} Suzanne Rouget et M. Aloyse Beaucourt pour Altviller
Le prochain rendez-vous aura lieu en 2021 au foyer d'Altviller.

A l'école

Le carnaval des enfants

Carnaval à la maternelle (février 2020)

Une bonne raison pour faire la fête ! Les enfants se sont déguisés, ont chanté, dansé et participé à des jeux. Ils ont ensuite dégusté des crêpes garnies de chocolat ou de confiture, accompagnées de boissons et de bonbons, le tout avec modération ! Un après-midi récréatif réussi.



Réaménagement des classes et des cours

Après plusieurs semaines passées à la maison en suivant des cours à distance, l'heure du déconfinement sonnait et les élèves étaient invités, partout où cela était possible, à reprendre le chemin de l'école dès le 11 mai. Ce n'est qu'après un travail de concertation entre la municipalité et le corps enseignant, l'acquisition et l'installation de matériel par la commune que les conditions ont pu être réunies afin de pouvoir garantir la sécurité de tous. Bon nombre de points ont dû être réadaptés pour respecter le protocole sanitaire : entrées et sorties des classes, horaires d'accueil, sens de circulation, nombre d'enfants accueillis, nettoyage et désinfection des locaux plusieurs fois par jour.

Les élèves volontaires de l'école d'Altwiller ont été accueillis en classe dès le jeudi 4 juin. Les enfants ont été reçus par petits groupes pour permettre de respecter les règles de distanciation physique. Un premier groupe est accueilli le lundi et le jeudi tandis qu'un second groupe est pris en charge le mardi et le vendredi.

Les élèves étaient contents de retrouver leurs copains et les maîtresses malgré des conditions et des règles à suivre inédites.

Suite à l'allègement du déconfinement, l'école a repris le fonctionnement normal en accueillant tous les élèves le 22 juin. Les précautions sanitaires restent de rigueur et sont respectées au maximum.



Espace repas tiré du sac



Salle de repos en maternelle



Classe de maternelle en salle d'éveil



Classe de CP

La vie associative

ASCA

Dans le contexte de la Covid-19 les manifestations suivantes ont été annulées :

- marche du premier mai
- fête d'été et vide greniers
- marche gourmande
- représentations de la troupe de théâtre « Schwätze Blott »
- fête du village « Kirve Rémi » et « Schwinn's Käss »

Toutes les activités du foyer ont été suspendues et reprendront éventuellement en septembre suivant l'évolution de la situation.

Merci de votre compréhension - Le comité de l'ASCA

Pourquoi ne pas revoir les anciennes pièces du Schwätze Blott sur une chaine YouTube.

<https://www.youtube.com/channel/UCVA-bjwOBDBPAbnhzYkAKPdw/>

AG des mineurs



Dix personnes étaient présentes à l'AG de la Société des Ouvriers et Mineurs d'Altviller.

Le président, André Clamme, a remercié les membres présents. L'effectif est de vingt-huit membres. Après la présentation des bilans d'activités et financier 2019, le comité a été reconduit. Pour 2020, compte tenu de la situation COVID-19 ce sera une année blanche en terme de manifestation.

Le repas de la saint-Valentin



Le repas a été organisé par le Conseil de Fabrique d'Altviller le 16 février.

Depuis le confinement, nous ressentons encore plus le besoin de garder le lien. C'est ensemble que nous vivons cette période tristement historique.

Prendre un repas en communauté constitue un

moment social important et favorise notamment les échanges.

Nous espérons, pouvoir réitérer cette manifestation l'an prochain. Que vous veniez en couple, en famille ou entre amis, la St Valentin est avant tout l'occasion de partager un repas avec ceux que l'on aime !



Dates à retenir

Manifestations annulées

- Fête d'été, feu d'artifice
- Marche gourmande Altviller Lachambre
- Kirve Rémi - Schwins'käss

Manifestations susceptibles d'être maintenues

(Suivant l'évolution de la situation sanitaire)

- **Marché d'automne organisé par le Conseil de Fabrique**
 - Armistice

dépôt de gerbe au monument aux morts à Altviller

Le lundi 11 novembre

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Les permanences en Mairie

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 11h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-altviller.fr>

"Nouvelles d'Altviller" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 270 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).